



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E38471

VALABLE JUSQU'AU 11/11/2024

ÉDITÉ LE 28/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 08/12/2016
50 000

Raison sociale : GUIBERT ETS

2 CHEMIN DU MOULIN DE BEAUMONT
33133 GALGON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIBOURNE 340877869

Téléphone : 05 57 84 34 33
Portable : 06 75 09 61 18

Fax : 05 57 84 39 06

Siret : 340 877 869 00016

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 009976

Site Internet : www.etablissements-guibert.com

E-mail : eric.bermond@etablissements-guibert.com

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 0310007652

Responsabilité légale :
BERMOND ERIC PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 0310007652

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/07/2023

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	29/09/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	29/09/2021
3113	Tuiles canal (Technicité supérieure) Mention RGE	29/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.